Se retrouver, se souvenir, s'entraider

Amicale nationale des fusiliers marins et commandos

Conseil d'administration

Procès-verbal de la réunion du 16 mai 2025

Le conseil d'administration de l'ANFMC, convoqué par le président national, Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ, s'est tenu le vendredi 16 mai 2025 à l'Hôtel de ville de Brest, 2 rue Frézier. 29238 Brest.

Le président souhaite la bienvenue aux membres du conseil et les remercie de leur participation. La séance est ouverte à 17h45.

Participation :

Bureau national	Président	Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ	Présent
	Vice-président	Antonio CIMINNA	Excusé
	Secrétaire	Patrick JOSIEN	Excusé
	Trésorier	Richard LIS	Présent
	Chancelier	Francis FAUCHART	Présent
	Vice-chancelier	Jean-Pierre MONMASSON	Présent
Présidents de sections	Aquitaine	Erick POINEAU	Présent
	Brest	François GOBIN – Intérim Président	Présent
	Est	Michel FRID	Présent
	Lorient	Sylvain LEULIET,	Présent
	Paris	Pascal HOCQ	Présent
	Toulon	Philippe RAGAIN	Présent
Invités	Aquitaine	Yves GUILMEAU – Vice-président	Présent
	Paris	Jean-Marc SCHIRM - Vice-président	Présent
	Paris	Alain MATHIEU - Secrétaire	Présent

ORDRE DU JOUR

- Le président remercie tous les participants présents
- Des nouvelles d'Antonio Ciminna et de Patrick Josien sont données suite à leurs interventions chirurgicales les ayant malheureusement empêchés d'être présents

1. Approbation du procès-verbal du CA du 28 février 2025.

- Le procès-verbal du CA du 28 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Intervention des sections

Aquitaine	Pas de question
Brest	Pas de question
Est	Pas de question
Lorient	Pas de question
Paris	Pas de question
Toulon	Pas de question

3. Intervention du président et des participants

1/ International Commando Heritage Trust (ICHT) – Projet d'un centre international

- Un message d'un membre de l'International Commando Heritage Trust (ICHT) annonçe la mise en place d'un centre international commando à proximité du mémorial de Spean Bridge. Une cérémonie de lancement, à laquelle l'amicale est invitée, est prévue le samedi 21 juin 2025.L'école et Alfusco ont été informés.
- Une délégation de la section de Toulon sera présente à la cérémonie.

2/ Projet de loi concernant un statut de vétéran

- Le président revient sur les grandes lignes du projet. Plusieurs participants rappellent qu'un certain nombre de points reprennent des dispositions déjà existantes .....

3/ Représentation de l'Amicale auprès des fédérations

- Le président indique que le Commissaire général (2S) Beyries, à nouveau élu comme vice-président de la FNAP, projette de quitter son poste dans un an.
  Jean-Claude Veillard, ancien commandant de commando et ancien officier TAP à l'EM Alfusco, devrait se porter candidat à sa succession.

4/ Salon SOFINS

- Il est chaque année proposé à l'Amicale de participer à la cérémonie religieuse d'ouverture du salon. Nous y sommes habituellement représentés par un ou plusieurs Membres de la section Aquitaine et son drapeau.
  Sur une idée du président de Lorient, des places gratuites d'accès au salon seront demandées pour le prochain Sofins.

5/ Prochain congrès national (Lorient)

- Le président de la section de Lorient brosse les grandes lignes du prochain congrès (12 -14 juin 2026). Ce congrès coïncidera avec le 170ème anniversaire de la création de la spécialité.

6/ Evénements en 2026

- Le président rappelle que seront également fêtés en 2026 les 400 ans de la Marine et le dixième anniversaire de la création à Lorient du Commando Ponchardier.

7/ Soutien à l'Equipe Souvenir – Appels aux dons

- Le secretariat d'Etat chargé de la Mémoire et des Anciens combattants, au profit duquel le président de la section de la section de Lorient avait monté un dossier très argumenté pour obtenir des soutiens financiers, ne financera ni matériels ni déplacements de l'équipe souvenir.
  Il nous assure de son soutien pour deux demandes, l'une auprès du Conseil départemental et l'autre auprès du Conseil Régional. A suivre .....
  Le président encourage les amicalistes à soutenir prioritairement l'activité de l'Equipe Souvenir par des dons directement adressés à la section de Lorient.

8/ Contacts avec l'Amicale des fusiliers marins de Normandie

- Toutes les propositions faites à l'Amicale des fusiliers marins de Normandie de rejoindre l'ANFMC ont été refusées par celle-ci. Le président le regrette vivement et assure que la porte de l'Amicale reste toujours ouverte.

9/ Contacts avec l'ANMAM

- Le président rappelle que l'ANMAM a été exclue de la FAMMAC. Il fait part aux participants du message d'arrêt qu'il a adressé à son président qui, usant d'une liste de diffusion sur laquelle apparait son adresse alors qu'il ne lui a pas communiquée, incite tous les destinataires à adhérer à son association.

10/ Pose de la plaque à la mémoire d'Amyot d'Inville

- Aucune date de pose n'est encore définie. Il a été demandé à l'Ambassade de France à Rome de nommer Antonio Ciminna comme référent auprès de la mairie de Viterbe. Pas de réponse actuellement.

11/ Point sur les cérémonies du 6 juin 2025 à Ouistreham

- Le programme des cérémonies, que tous ne semblent pas avoir reçu, va être à nouveau adressé aux sections par le Secretaire national.

4. Situation des effectifs début 2025

- Le tableau synthétique présenté monte la poursuite de la progression des effectifs qui atteignent aujourd'hui 1515 membres (1469 en 2024) – Il est joint en annexe.

6. Intervention du trésorier – Situation de la trésorerie nationale – Cotisation au BN

- Le rapport financier présenté par le trésorier est voté à l'unanimité. Il est joint en annexe.

- La cotisation des sections au bureau national n'a pas été augmentée depuis 2016. L'inflation s'élève depuis cette année-là à 19%. Le président propose une augmentation de 2€. Compte tenu de l'opposition rencontrée, le président décide de proposer une augmentation de 1€ lors de l'assemblée générale.

7. Intervention du chancelier national

- Chancellerie
  Le chancelier national développe les sujets qui seront présentés en Assemblée générale :
  - Le traitement des dossiers de demandes pour les ordres nationaux
  - Les dossiers relatifs aux blessés graves en service commandé
  - L'égalité dans la valeur des citations
  - Le traitement « citoyen » des demandes de décorations « mixtes » (mérite agricole, mérite maritime, médaille de l'aéronautique, Jeunesse – sports – engagement associatif.
  - Les conditions d'attribution de la Médaille Militaire (demande d'intégration de la détention de la Carte du Combattant et de la Médaille d'Outre-Mer avec agrafe ou de la Commémorative Française avec agrafe pour le personnel n'appartenant plus à l'armée d'active ni à la réserve).
  - Le traitement des dossiers de demandes de badges commandos

- Tenues des amicalistes (port de la coiffure)
  A la question alors posée concernant la coiffe portée par un ancien marin membre de l'amicale portant la tenue de vétéran, soit non certifié commando, soit non fusilier marin et n'ayant pas été affecté en unité de fusilier marin, le conseil s'accorde sur le port du béret bleu avec insigne de béret Marine nationale ou casquette ou bachi.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt le conseil à 19h30

Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ
Président de l'ANFMC

AMICALE NATIONALE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS - CAISSE NATIONALE

COMPTE DE RESULTAT - EXERCICE 2024 - COMPTABILITE COURANTE

DEBIT		CREDIT	
Cotisations caisse nationale	2 180,00 €	cotisations des sections	8 055,00 €
Achats de gerbes	1 134,56 €	intérêts comptes sur livrets	640,53 €
participations de la caisse nationale	2 809,16 €		
frais de restauration	301,08 €		
frais Chancellerie	250,00 €		
DGFP modification statuts	125,00 €		
gestion du site Web National	200,00 €		
frais de tenue de compte	105,70 €		
frais des bénévoles	4 185,32 €	abandon des frais des bénévoles	4 185,32 €
Total des dépenses	**11 290,82 €**	**Total des recettes**	**12 880,85 €**
excédent	1 590,03 €	déficit	0,00 €
TOTAUX	**12 880,85 €**	**TOTAUX**	**12 880,85 €**

BILAN AU 31-12-2024

ACTIF		PASSIF	
2 - IMMOBILISATIONS	**- €**	**1 - CAPITAUX**	**23 600,63 €**
		capital	22 010,60 €
		résultat de l'exercice 2024 – EXCÉDENT	1 590,03 €
3-STOCKS	**- €**		
	- €		
4 - COMPTES DE TIERS	**- €**	**4 - COMPTES DE TIERS**	**- €**
5 - COMPTES FINANCIERS	**23 600,63 €**		
livret crédit mutuel	22 940,53 €		
compte courant Crédit Mutuel	660,10 €		
TOTAUX	**23 600,63 €**	**TOTAUX**	**23 600,63 €**

Le Trésorier National

Richard LIS

28 FEV. 2025

ANNEXE DU COMPTE DE RESULTAT ET DU BILAN EXERCICE 2024

COTISATIONS VERSEES 2024 ET RELIQUAT 2023

section de Lorient (dont 1600€ - 2023)	4 275,00 €
section de Toulon	1 725,00 €
section de Paris	685,00 €
section de l'Est	380,00 €
section de Brest	495,00 €
section Aquitaine (dont 220 € - 2023)	495,00 €
	8 055,00 €

intérêts du compte sur livret 640,53 €

FRAIS DE BENEVOLAT

Frais des bénévoles président national	2 409,00 €
Frais des bénévoles secrétaire national	1 776,32 €
	4 185,32 €

COTISATIONS

FAMMAC : 300 adhérents à 6 €	1 800,00 €
Flamme sous l'Arc de Triomphe : 1000 adhérents	200,00 €
FNAP : 800 adhérents parachutistes	180,00 €
	2 180,00 €

GERBES

Gerbe Arc de Triomphe + 2 bouquets enfants le 28/2/2024	260,00 €
Gerbe Arc de Triomphe Cap Charles TREPEL le 28/2/2024	150,00 €
Gerbe OUISTREHAM le 6/06/2024	120,00 €
Gerbes NINH BINH	174,56 €
Gerbe LARGENTIERES	120,00 €
Gerbe Moulin de Laffaux	160,00 €
Gerbe Italie	50,00 €
Gerbe Abbeville le 14 déc 2024	100,00 €
	1 134,56 €

PARTICIPATIONS DE LA CAISSE NATIONALE

congrès national 2024 à Gravelines	2 000,00 €
fanion ANFMC Toulon	195,00 €
frais de transport Ciminna Italie 1er RFM	244,16 €
participation à la plaque commémorative Amyot d'Inville	270,00 €
Frais de transport Abbé LHERBIER – Gravelines	100,00 €
	2 809,16 €

FRAIS DE RESTAURATION

3 repas LES AMANDIER (CA du 28/2/2024)	120,00 €
Pot Yacht Club de France	181,08 €
	301,08 €

Frais de tenu de compte + carte de dépôt	105,70 €
Gestion site internet national (Jean Christ. ROUXEL) 2024	200,00 €
DGFP modification statuts	125,00 €
Frais de Chancellerie	250,00 €

Exercices	TT 2017	TT 2018	TT 2019	TT2020	TT2021	TT 2022	TT 2023	TT2024	TT2025	Ecart 2024 2025
Nb Membres Titulaires	1101	1118	1118	1219	1214	1195	1283	1273	1308	35
Nb Membres associés	53	65	71	0	68	73	73	83	87	2
Nb Membres d'honneur	4	11	9	2	6	6	5	6	6	0
Nb Membres bienfaiteurs	13	11	10	2	11	10	10	4	4	0
Nb Membres Sympathisants	88	93	102	6	80	87	97	103	110	3
Nombres de Membres	**1259**	**1298**	**1310**	**1229**	**1379**	**1371**	**1468**	**1469**	**1515**	**30**
Nb d'Adhésions	81	76	94	3	56	91	107	109	97	-12
Mutations	2	2	0	0	1	5	9	3	4	1
Nb Membres DCD	39	34	36	43	51	44	29	26	18	-8
Nb Membres démissionnaires	7	34	28	0	8	7	9	5	7	2
Nb Membres radiés	9	17	10	0	15	36	54	46	40	-6
Nombre total de Mb sortants	55	85	74	43	74	87	92	80	69	-11
Défférentiel	26	-9	20	-40	-18	4	15	27	1292	473
Veuves	66	75	77	86	74	83	68	82	18	-64
Effectifs sans veuves	1193	1223	1233	1143	1305	1288	1400	1387	1497	94